

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 202 Approches spécifiques du travail social			
Ancien Code	SOAS2B02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/M/C/ EAS2020 + CEAH2020		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Philippe DEGIMBE (degimbep@helha.be) Aurore STRAPPAZON (strappazona@helha.be) Thérèse TAMBOUR (tambourt@helha.be) Marie-Ange HUNT (huntma@helha.be) Roxane LEMAN (lemanr@helha.be) François GERODEZ (gerodezf@helha.be) Christelle DERONNE (deronnec@helha.be) Eric GENOT (genote@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (lardinoisma@helha.be) Frédéric JANUS (janusf@helha.be) Sylvie MOLLE (molles@helha.be) Sylvie NEF (nefs@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Sabine VASSART (vassarts@helha.be) Florence KAYAERT (kayaertf@helha.be) Emmanuel NICOLAS (nicolase@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (vassarts@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (albertucciov@helha.be) Emmanuel NICOLAS (nicolase@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Sophie DETOURNAY (detournays@helha.be) Marc CHAMBEAU (chambeaum@helha.be) Julie CHARLET (charletj@helha.be) Anne RAKOVSKY (rakovskya@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (tholomej@helha.be) Benjamin LEVAQUE (levaqueb@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques au sein de trois champs que sont la déontologie et l'éthique, la sociologie et la méthodologie. Ces repères vont aider l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
3.3 Exercer un jugement professionnel.
3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître les règles relatives au partage d'informations
- II. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
- III. Appliquer les outils théoriques et/ou méthodologiques pour analyser les situations complexes auxquelles les assistants sociaux sont confrontés
- IV. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS2B02C	Déontologie	12 h / 1 C	
SOAS2B02D	Séminaire de travail social 2	18 h / 1 C	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS2B02E	Méthodologie du projet	20 h / 1 C	
SOAS2B02F	Sociologie de la famille	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS2B02G	Sociologie de l'interculturalité	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS2B02X	Méthodologie du projet	20 h / 1 C	
SOAS2B02Y	Sociologie de la famille	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS2B02Z	Sociologie de l'interculturalité	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS2B02A	Déontologie du travail social	15 h / 1 C	
SOAS2B02B	Pratiques artistiques et travail social	15 h / 1 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS2B02C	Déontologie	10	
SOAS2B02D	Séminaire de travail social 2	10	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS2B02E	Méthodologie du projet	10	
SOAS2B02F	Sociologie de la famille	10	(opt.)
SOAS2B02G	Sociologie de l'interculturalité	10	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS2B02X	Méthodologie du projet	10	
SOAS2B02Y	Sociologie de la famille	10	(opt.)
SOAS2B02Z	Sociologie de l'interculturalité	10	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS2B02A	Déontologie du travail social	10	
SOAS2B02B	Pratiques artistiques et travail social	10	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

POUR LES DEPARTEMENTS DE MONS ET LOUVAIN-LA-NEUVE

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de

présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

Ces dispositions en matière de notation de l'UE restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

POUR LE DEPARTEMENT DE MONTIGNIES (HJ et HD)

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté un seul échec à 7/20 (ou inférieur 7/20) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

Ces dispositions en matière de notation de l'UE restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre,

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour la (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage ;

- une note de 10/20 ou plus :

il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

5. Cohérence pédagogique

La place de la créativité dans le travail social pose avec acuité la question des marges de manœuvre dont dispose l'assistant social dans son champ d'intervention. Ce faisant, les disciplines de ces UE (Artistique, Déontologie, Sociologie, Méthodologie et Droit) mobilisent chez l'étudiant des compétences lui permettant de s'autoriser à être créatif en développant une conscience de ses pratiques et une compréhension du contexte sociétal et institutionnel dans lequel il intervient.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie du projet			
Ancien Code	18_SOAS2B02E	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS2023		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florence KAYAERT (kayaertf@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Plus qu'une méthodologie d'intervention, ce cours valorise une démarche à travers laquelle s'affirme la capacité du travailleur social à être un acteur de changement et d'innovation.

A travers l'expérimentation, il procure aux étudiants les outils pour initier et conduire un projet qui fasse sens pour eux dans le cadre de leur formation et/ou de l'exercice de leur futur métier et qui réponde à des besoins sociaux exprimés ou identifiés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours poursuit un quadruple objectif :

- Mettre l'étudiant en situation d'élaborer et de mener un projet qui fasse sens pour ses pairs et lui ;
- Amener l'étudiant à prendre conscience que la méthodologie du projet est un outil à part entière qui peut être mobilisé par l'assistant.e social.e au même titre que le travail social individualisé, de groupe et communautaire ;
- Fournir à l'étudiant les outils méthodologiques lui permettant de développer un projet qui fasse sens pour les bénéficiaires ;
- Sensibiliser l'étudiant aux enjeux de la méthodologie du projet, ses intérêts et ses limites.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu et démarches d'apprentissages sont intimement liés dans le cadre de ce cours. En effet le cours constitue essentiellement en une mise en oeuvre de projet.

Les étudiants sont invités à devenir des maîtres d'oeuvres. A penser et à réaliser un projet de type action citoyenne. Cela signifie que le cours trouve son contenu par l'expérimentation et la mise en projet des étudiants qui seront en position d'acteurs.

Une dernière séance de cours intitulée 'bourse aux projets' permettra de valoriser, partager et questionner l'expérience de projet.

Démarches d'apprentissage

Pour ce faire, les étudiants pourront s'appuyer sur les connaissances méthodologiques pré-acquises dans le cadre des autres cours et plus spécifiquement ceux de méthodologies du TS

Ils seront également accompagnés dans la mise en oeuvre de leur projet tout comme dans leur dynamique de groupe.

Le rythme de rencontre avec les étudiants oscillera entre 2 à 4 semaines afin de permettre aux étudiants de maturer leur projet et/ou de réaliser les démarches nécessaires à sa construction.
Chaque séance de cours est ponctuée par un état des lieux et, des apports méthodologiques et une mise au travail des étudiants par petit groupe projet.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une 1^{re} séance de cours en collaboration avec les cours de méthodologie de groupe et d'action collective assure le transfert des connaissances nécessaires.

La **participation effective** aux séances de cours et une attention réelle aux feedback de l'enseignant sont indispensables. Ils sont d'ailleurs pris en compte dans l'évaluation.

Sources et références

Les supports théoriques de références sont issus des cours 'partenaires', à savoir les autres cours de méthodologies du TS en B2.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
L'ensemble des éléments nécessaires seront à la disposition des étudiants sur le cours Connect ed

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'UE étant organisée sur les deux semestres, l'évaluation est scindée en deux cotes spécifiques.

Au 1^{er} semestre, l'évaluation porte sur la présence et l'implication lors de la 1^{ère} séance de cours ainsi que sur la mise en route du groupe face à la démarche du cours. Le cadre d'évaluation du 1^{er} semestre est présentée en détail lors de la première séance de cours en Q1.

Au 2^{ème} semestre, l'évaluation porte sur deux volets spécifiques :

Volet 1 : La dynamique de groupe

Volet 2 : Le projet : processus et réalisation

Pour chaque volet, sont évalués : les résultats concrets et les capacités réflexives de l'étudiant. Certains éléments sont pris en compte individuellement d'autres collectivement.
Différents supports d'évaluation sont ainsi mis en œuvre : prise de présence, travaux journaliers, travaux de synthèse, présentation orale.
Le cadre d'évaluation du 2^{ème} semestre est présentée en détail lors de la 1^{ère} séance de cours en Q2.

L'ensemble du cadre d'évaluation est communiqué aux étudiants dès l'entame du cours via Connected

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	20	Trv + Exo	80	Trv	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie de la famille			
Ancien Code	18_SOAS2B02F	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	CEAS2021		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (vassarts@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à offrir un aperçu de quelques grands thèmes de la sociologie de la famille et à ouvrir les étudiants à cette matière, qu'ils abordent pour la première fois. Une attention particulière sera également accordée au couple qui, dans l'histoire des sociétés occidentales, a progressivement acquis une existence relativement indépendante de celle de la famille

Plus spécifiquement il vise à :

- Provoquer une réflexion sur la place de la famille dans la société et sur les interactions entre la société « globale » et la famille
- Évoquer les questions actuelles et les évolutions récentes de la famille et du couple
- Fournir aux étudiants des éléments utiles pour le travail social avec les familles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Décrire, d'un point de vue sociologique, les transformations qu'a connu la famille occidentale, essentiellement depuis la révolution industrielle jusqu'à aujourd'hui. (Niv.1 connaissance)
- Rapporter et expliquer ce processus de modernisation de la famille en tenant compte des événements historiques qui le portent et des changements sociaux, politiques et démographiques qui l'accompagnent. . (Niv.2 compréhension)
- Expliquer et contraster l'évolution des modèles familiaux. (Niv.2 compréhension et Niv.4 analyse)
- Décrire et expliquer les défis qui se posent à la famille contemporaine (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)
- Esquisser une analyse des problématiques actuelles qui traversent la famille contemporaine (articulation vie privée/vie professionnelle, la répartition des tâches dans la sphère domestique, la place de l'enfant dans la famille, ...) et plus particulièrement la sphère conjugale (les conflits conjugaux, les divorces, la définition des territoires de l'intime,...) (Niv.4 analyse)
- Décrire et commenter quelques dispositifs politiques et sociaux qui concernent les familles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Seront abordés :

- Quelques grandes approches qui ont influencé la sociologie de la famille contemporaine.
- Les contours de l'évolution des modèles familiaux en se focalisant sur les aspects morphologiques, les fonctions remplies par la famille, les rapports interpersonnels et les rapports hommes-femmes.
- La diversification des modèles familiaux et conjugaux contemporains : la monoparentalité, les recompositions

familiales, l'homoparentalité,...

• Les difficultés qui se posent à la famille et au couple contemporain : le poids de la question identitaire dans la vie de couple, l'articulation des territoires de l'intime, les rapports sociaux de sexe, l'articulation vie privée-vie professionnelle, l'investissement des hommes dans la paternité, la notion de déterminisme parental (l'idée que les comportements, les échecs, les réussites des enfants sont largement et directement influencés par les parents, ce qui a pour effet de déresponsabiliser l'Etat et d'accentuer les injustices), la parentalité intensive (phénomène des parents hélicoptère, le burnout parental), ...

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé mais l'approche se veut interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions/réponses en début de chaque cours.

Sources et références

Bernadette Bawin-Legros, Sociologie de la famille : Le lien familial sous questions, Bruxelles, De Boeck, 1996

Bernadette Bawin-Legros, Le nouvel ordre sentimental : à quoi sert la famille aujourd'hui ?, Paris, Payot, 2003

Anthony Giddens, la transformation de l'intimité, Paris, La Rouergue/Chambon, 2004

Jean-Claude Kaufmann, Sociologie du couple, Paris, Presses Universitaires de France, 1993

François de Singly, Sociologie de la famille, Paris, Nathan, 1993

François de Singly, Le Soi, le couple et la famille, Paris, Nathan, 1996

Serge chaumier, La déliaison amoureuse, Collection Chemins de traverse, Éditions Armand Colin, avril 1999 (2001)

Jacques Marquet, Couple parental – couple conjugal, multiparenté – multiparentalité, Recherches sociologiques et anthropologiques

Bernard Fusulier et Jacques Marquet, « Hommes, pères et travailleurs », Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne], 38-2 | 2007

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session: **Travail écrit de 3 pages** qui conduit à une réflexion de l'étudiant.

La dernière séance du cours sera consacrée à poser (individuellement ou en tandem) les jalons de ce travail qui a pour objet de remettre l'étudiant au centre de son processus d'apprentissage et à questionner/enrichir/développer un positionnement professionnel.

En seconde session: **Travail écrit de 3 pages en individuel**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie de l'interculturalité			
Ancien Code	18_SOAS2B02G	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	CEAS2022		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel NICOLAS (nicolase@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. être un facilitateur d'insertion, d'inclusion sociale==) un relieur
2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble. être un témoin vigilant==) un éveilleur
3. Oeuvrer au changement social==) être un acteur de changement

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action collective et individuelle devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action collective et individuelle est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

aura connaissance des principaux concepts de la multiculturalité
aura connaissance des principes et particularités de la démarche socio-anthropologique et clinique de l'intervention sociale en contexte multiculturel
sera capable d'analyser une situation sociale en mobilisant les ressources de l'intervention et des bénéficiaires
sera capable de mesurer son intervention et les effets de celle-ci à court, moyen et long terme.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chap 1 : La culture, un concept et un vécu :

Le savoir expérimentiel comme base de compréhension de l'altérité

Le concept de "personne"

Culture, cultures

Principes de multi, inter et transdisciplinarité

Chap 2 : la clinique de l'exil :

Migration et exils

Les effets de l'exil sur la santé mentale et sociale

Le choc culturel
Le travail des deuils

Chap 3 : Approches des enjeux et positionnement professionnel
Repli identitaire et conscience ethnique
Faire face aux silences : approches méthodologiques et éthiques
La place de la religion comme ancrage
Les ancrages culturels de l'intervenant et de l'intervention

Chap 4 : Méthodologies individuelles et collectives

Démarches d'apprentissage

Le cours alternera l'exposé de la matière avec des moments interactifs et un temps dédié au travail de recherche

Dispositifs d'aide à la réussite

Chaque séance de cours comprend un ou plusieurs exercices permettant aux étudiants de vérifier leur compréhension de la théorie exposée. Aide à l'élaboration d'un travail de recherche en groupe et individuel.
Accompagnement du travail en autonomie

Sources et références

- . AGIER M (2004) La Sagesse de l'ethnologie, Paris, l'Oeil Neuf
- . BENSLAMA F Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? In evolution psychiatrique, N° 1 , Vol 64
- . BERTAUX D (2001) Les récits de vie, Paris, Nathan Université, Sociologie 128
- . DE GAULEJAC V (2009) Restaurer l'identité : la quête de la dignité, in Traces de changements n° 190 Mars-Avril 2009
- . CEFAL D (2003) Postface; l'enquête de terrain, paris, La découverte pp 465-615
- . DUCOMMUN NAGY C (2009) La loyauté dans le couple et la famille, in Couloubaritsis L et coll Loyautés et familles, Bruxelles, Yapaka.be, pp 47-59
- . FAVRET SAADA J Etre affecté in gradhiva 1990, N°8 pp3-10
- . FURTOS J La vie de l'esprit : le pouvoir du commencement dans le grand temps. Rhizomes, N° 54, Novembre 2014
- . FURTOS J Quelques aspects inhabituels de l'habiter chez les migrants précaires. Rhizomes, N° 48, juillet 2013
- . FURTOS J Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale. Souffrance et société. Mental'idées N°11 septembre 2007
- . GAULEJAC de V, Taboada-Leonetti (1993) La lutte des places, Paris, Desclée de Brouwer
- . GAULEJAC de V, (2009) Qui est "je" ? Paris, Seuil
- . NICOLAS E. Développement durable en santé mentale : la clinique du lien face à l'exclusion sociale (non publié)
- . NSHIMIRIMANA L (2004) Exil, histoire et psychose Transhumances v résistances au sujet, résistances du sujet Presse Universitaire de Namur p 460
- . PAUL A Rencontre des exilés en situation irrégulière. Confluences N° 21, décembre 2008 pp15-16
- . THELEN L (2007) Changer la donne sociale ; mieux comprendre les personnes en grande précarité afin de leur donner non pas une liberté formelle mais une liberté réelle de choix de vie Etopia ; en ligne : http://www.etopia.be/IMG/pdf/Etopia_Changer_la_donne_sociale_-_Thelen_.pdf
- . VANOETEREN A Le traitement utopique des vies superflues ; la santé mentale, nous sommes tous concernés, N° 134- juillet 2013
- . portefeuille de lecture en fonction de l'actualité du moment ; articles critiques
- . Syllabus
- . Notes de cours
- . Powerpoint

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Elaboration d'une recherche sur un sujet lié à une thématique.

Réalisation d'un travail de groupe sur le sujet :

- élaboration d'un chapeau théorique sous forme de note de lecture d'articles scientifiques liés au thème choisi, récit de vie d'une personne concernée par les enjeux de multiculturalité, élaboration d'une grille de projet (construction d'un projet réel ou fictif) ou de positionnement professionnel (analyse d'une situation).
- présentation du sujet traité de manière didactique.

Mêmes modalités en seconde session sur base d'un travail individuel ou de groupe.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).